

SÉNAT

2^e SESSION ORDINAIRE DE 1962-1963

Annexe au procès-verbal de la 1^{re} séance du 26 juillet 1963.

RAPPORT

FAIT

au nom de la Commission des Affaires sociales (1) sur la proposition de loi, ADOPTÉE AVEC MODIFICATIONS PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, EN DEUXIÈME LECTURE, tendant à permettre le recours de la victime d'un accident de trajet contre le tiers responsable,

Par M. Roger LAGRANGE,

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 27 juillet 1963. (Compte rendu intégral de la 2^e séance du 26 juillet 1963, page 1975, 1^{re} colonne.)

(1) Cette commission est composée de : MM. Roger Menu, *président* ; André Plait, André Dulin, Jean-Louis Fournier, *vice-présidents* ; Marcel Lambert, François Levacher, Louis Roy, *secrétaires* ; Ahmed Abdallah, Emile Aubert, Marcel Audy, Lucien Bernier, Raymond Bossus, Joseph Brayard, Robert Burret, Omer Capelle, Mme Marie-Hélène Cardot, MM. Marcel Darou, Francis Dassaud, Baptiste Dufeu, Adolphe Dutoit, Lucien Grand, Paul Guillaumot, Louis Guillou, Jacques Henriot, Roger Lagrange, Arthur Lavy, Francis Le Basser, Marcel Lemaire, Bernard Lemarié, Paul Lévêque, Robert Liot, Henry Loste, Georges Marie-Anne, Louis Martin, André Méric, Léon Messaud, Eugène Motte, Joseph de Pommery, Alfred Poroï, Charles Sinsout, Robert Soudant, Mme Jeannette Vermeersch, M. Raymond de Wazières, N...

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (2^e législ.) : 1^{re} lecture : 127, 288 et in-8° 32.
2^e lecture : 472, 476 et in-8° 84.

Sénat : 1^{re} lecture : 115, 177 et in-8° 67 (1962-1963).
2^e lecture : 223.